

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres a participé au CSAL-FS du 31/03/2025 et a exposé les sujets que vous nous avez soumis.

Nous avons demandé une modification de l'ordre du jour afin que soit prise en compte la visite de la trésorerie hospitalière de Niort. Cette demande a été validée positivement par la direction.

1°) Procès verbal du CSAL FS du 03/12/2024:

Dans un premier temps après le vote du procès verbal acté positivement à l'unanimité par les OS, la CFTC DGFIP des DEUX-SEVRES a demandé où nous en étions sur les sujets évoqués lors du dernier CSAL-FS du 03/12/2024.

Effectivement, il avait été question de statuer sur les formations en dehors du premier CSAL-FS de l'année pour celles qui n'auraient pas assez de candidatures. La direction a précisé que cela serait défini lorsque le budget serait arrêté.

Aussi, la CFTC DGFIP Locale acte les visites au nombre de 2 par an mais souhaiterait que soit confirmé qu'en cas d'urgence d'autres puissent être programmées. La Direction locale a validé notre demande.

Concernant le service de Bressuire et l'arrivée dans leurs locaux des personnes placées sous main de justice qui seront suivies par le SPIP, la direction nous informe que le service du SPIP se présentera lors de la prochaine instance. Le SPIP devrait arriver au cours du 2ème semestre 2025.

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres n'écarte pas la possibilité de demander à faire une visite ds le cadre de la FS, si besoin.

2°) Rapport de la visite de la Formation Spécialisée (ex chssct) sur Melle (pour info):

Cette visite a été effectuée le 16/01/2025, étaient présents pour cette visite Julien Rollet (direction), Carole Lemonnier (assistante de prévention), Ludovic Thiebaut (ISST), Thierry Barbier (FO), David Rochais (CGT), Hervé Ugolini (CFTC-CFDT), Jérôme Viclin (Solidaires)

Il en résulte notamment que plusieurs points ont été soulevés comme :

- l'affichage des extincteurs n'est pas à jour
- plan d'évacuation qui est obsolète (12/12/2018)
- absence de stores occultants, côté ouest (les agents mettent des cartons pour s'abriter du soleil)
- constat de dysfonctionnement ergonomiques (support double écran)

Pour la CFTC DGFIP, il est important que cette problématique soit résolue rapidement.

La CFTC DGFIP a rappelé les bénéfices qu'apporte le support double écran en matière d'ergonomie sur l'espace de travail. (réduction des douleurs cervicales, visibilité accrue, amélioration de la circulation sanguine). La CFTC DGFIP rappelle qu'il faut transmettre la fiche navette pour disposer d'un double écran.

En conclusion et en priorité la CFTC demande à la direction que soit rapidement effectué une remise à jour de l'ensemble des plans d'évacuation et que ce soit affiché avec le plan des extincteurs. Il nous apparaît indispensable aussi que soit pris en compte l'impact de la luminosité sur ce site ainsi que la mise en place de support pour les doubles écrans et nous demandons l'intervention du médecin de prévention sur ses deux points.

La CFTC, remercie l'ensemble des agents sollicités lors de cette visite.

2.1) Adoption de la délibération pour visite de service (pour avis) : POUR à l'unanimité

La CFTC DGFIP locale a proposé à la direction, aux acteurs de prévention et aux autres représentants du personnel, d'utiliser le modèle sur le rapport des visites FS-SCT mis à disposition par le Secrétariat Général. Ce modèle a été distribué à tous afin de se faire une meilleure opinion, lors de l'instance.

Madame BORG, Directrice Départementale, a décidé qu'à l'avenir cette note serait utilisée.

La prochaine visite dans le cadre de la FS-SCT, aura lieu sur le site de la trésorerie hospitalière départementale le 08/04/2025.

3°) Duerp (pour approbation) et PAP (pour avis) :

Le DUERP a été validé par l'ensemble des représentants (e) du personnel élu (e). La CFTC DGFIP des Deux Sèvres a totalisé 104 points de RPS sur les 266 points recensés soit 39 %. Sur le DUERP de l'an passé, nous avons 95 RPS contre 332 points recensés l'an passé. La direction nous a précisé que l'écart de points étaient dus essentiellement à la mise en place de Prev action.

Concernant le PAP, il a été aussi validé à l'unanimité par les organisations syndicales présentes.

4°) Rapport du radon sur le site de St Maixent (pour information):

Pour rappel :Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches.

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres laisse à votre disposition ce lien, pour avoir de plus amples renseignements.

<https://www.irsn.fr/savoir-comprendre/environnement/risque-radon-10-questions>

St Maixent l'école est en catégorie 2 soit un potentiel radon faible, mais avec des facteurs géologiques pouvant faciliter le transfert du radon. Il est à noter que le **niveau de référence** pour l'activité volumique du radon en France est fixé à **300 Bq (becquerels)/m³**, au-delà duquel des actions correctives doivent être mises en œuvre pour protéger la santé des occupants.

La pose des capteurs a été faite le 05/12/2024 et retirer le 12/02/2025.

La synthèse de conclusion effectuée par le bureau veritas précise qu'on a 8 pièces inférieures ou égales à 300 Bq/m³. Les lieux supérieurs à 300 bq/m³ sont essentiellement au sous-sol (circulation) est à 723 bq/m³, (archives) 1083 bq/m³, puis au RDC pour le local informatique (400 bq/m³).

Des travaux vont être engagés 2025 pour extraire et renouveler l'air dans les zones concernées pour un montant estimé à 13000€/ . M. Rollet, responsable d'admission ressources, a précisé que les travaux seront réalisés au plus tard fin mai.

La direction et l'ISST ont précisé que les mesures prises pour protéger les agents pendant la période consistaient essentiellement, à ce que l'agent ne soit pas dans le local impacté par les radons (supérieurs à 300 bq/m³) plus d'une heure. Une signalisation, doit être mise en place afin d'indiquer les pièces concernées aux agents.

L'ISST précise que les taux devront être à nouveau mesurés l'an prochain, jusqu'à l'obtention d'un taux normalisé. (300bq/ m³)

Pour la CFTC DGFIP Locale, il est important qu'une communication interne soit effectuée à chaque intervention auprès des agents.

5°) Proposition des dépenses budget 2025 (pour avis) et présentation du programme de formation (pour avis)

Faute de mise en place de budget, les formations prévues en début d'année n'ont pu être retenues.

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres, regrette que 18 formations sur 24 soient concentrées sur le mois de juin. Cela risque de diminuer fortement le nombre d'inscriptions et d'engendrer de surcroît une utilisation que partielle du budget.

La CFTC, dans ce contexte, souhaiterait qu'on diminue le nombre de formation prévu en juin et qu'on utilise ce budget pour d'autres prérogatives et propose, par exemple, de mettre à disposition le chevalet pour l'agente en situation d'handicap qui le demande depuis le 2/12/2024.

La Direction a soumis notre proposition au vote et elle a été votée positivement à l'unanimité.

6°) Registre santé et sécurité au travail : pour avis

L'ensemble des OS ont validé la proposition de Mme Lemonier Carole, assistante de prévention. Les 10 demandes des agents recensées à ce jour ont obtenu un avis favorable.

Il a été souligné lors de cet item, l'importance de remplir avec détail le RSST ainsi que les fiches navettes. Un rappel, en ce sens, sera effectué au chef de service.

7°) Présentation par l'ISST des guides graves et amiante :

La mise en place des guides « évènements graves » et « amiante » sont indispensables à la sécurité des agents. **La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres, regrette seulement que n'ait pas été mis en place des micros fiches synthétiques reprenant le mode opératoire a appliqué en cas d'évènements graves.**

Questions diverses :

Afin d'aider les agents, la CFTC DGFIP locale demande a ce que soit actualisée la page des conditions de vie au travail des agents sur le site départemental. La direction précise que ce point est prévu.

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres a indiqué que les agents du pôle domaine sont toujours en attente de leurs sur-chaussures. La direction a confirmé que ce point serait résolu rapidement.

**La section CFTC DGFIP des Deux-Sèvres
reste à votre disposition
pour répondre à vos interrogations et vous soutenir dans vos
démarches,
n'hésitez pas à nous contacter !**